

Les programmes de 2002 : un obstacle pour enseigner le français¹.

Je suis professeur des écoles – *je préfère de loin le nom d'instituteur* – en exercice depuis septembre 2003. Incrédule face à l'apparente fatalité de la réelle baisse du niveau², j'ai voulu synthétiser les résultats de mes élèves de CE2 de cette année (soit 290 dictées pour 12 élèves, dans un cours double CE1-CE2).

J'exposerai d'abord ma démarche, sur l'ensemble de l'étude de la langue, puis les résultats obtenus. J'expliquerai ensuite en quoi les programmes actuels (chapitre ORL : Observation Réfléchie de la Langue), dans le prolongement des programmes qui leur ont précédé, contrarient cet enseignement et sont même, selon moi, **principalement responsables** de ces échecs retentissants. Les programmes sont en effet les structures, les références, qui régissent le travail des maîtres. L'actuelle crise provient de la configuration institutionnelle de ces structures (approfondie depuis 30 ans) : contenus, horaires et méthodes. Seuls la résistance individuelle des maîtres insoumis et les replâtrages de parents avertis et lucides retardent, mais de si peu, le désastre.

* * *

I. Le travail mené dans ma classe (ce qui m'a paru nécessaire afin de conduire cet enseignement).

Le travail mené dans ma classe consistait en :

- des **leçons explicites** hebdomadaires (orthographe, grammaire, conjugaison) accompagnées d'**exercices systématiques**, selon une progression précise, élaborée par mes soins : **du simple au complexe** ;

- un **entraînement quotidien** à l'orthographe lexicale (5 mots à écrire et à apprendre par jour ; soit 20 mots à apprendre par semaine) et une dictée de mots notée sur 10 par semaine ;

- un **entraînement quotidien** à la dictée de phrase(s) avec analyse grammaticale orale systématique (identification du verbe et de son temps, du sujet, des pluriels des noms et des adjectifs) ;

- une dictée de phrase(s) (de 1 à 5, reprenant les dictées de la semaine, avec des variations ou inédite) par semaine, notée sur 20 portant sur les leçons de la semaine écoulée et intégrant les leçons précédentes. J'ai appliqué la loi d'airain : toutes les difficultés soumises en dictée ont fait l'objet d'une leçon précise, qui devait être sue et comprise par tous.

Exemples de dictées

- Dans la matinée, sur le marché, de merveilleuses odeurs donnaient de bonnes idées de repas.
- Les élèves ont réalisé des travaux scientifiques. Ils vont expliquer comment ils ont fait.
- Le fermier est exaspéré. Une bête sauvage a encore attaqué ses troupeaux. Il veut trouver où elle se cache pour la capturer.
- Avant d'accéder à la scène, les actrices et leurs accompagnatrices ont vérifié leurs accessoires. Claire s'habille vite maintenant. Elle met son costume doré. C'est bientôt l'heure du spectacle et du succès !
- Pour aider à préparer, les enfants mettent la table. Leurs cousins viennent manger ce midi. Une bonne amie les accompagne. Elle s'appelle Léa. Au dessert, je pense que nous mangeons de délicieuses tartes aux prunes ou à la poire.
- C'est bientôt l'été, la chaleur et les vacances. Mes frères ont déjà préparé leur expédition à la montagne. Ils viennent d'acheter de nouvelles cordes, peut-être pour escalader. Maman les appelle pour leur demander de ranger leurs vélos.

¹ Ce texte est un résumé de mon intervention lors de l'Université d'été du GRIP en août 2005 à l'ENS de Paris (Ulm). Version longue consultable à : http://grip.ujf-grenoble.fr/spip/article.php3?id_article=28

² Voir notamment les deux dictées de *Sauver les lettres*.
<http://www.sauv.net/dict0900.htm> et <http://www.sauv.net/eval2004analyse.php>

Ce travail a représenté 4 à 5 heures par semaine (hors lecture et expression écrite), soit une nette dérogation aux horaires officiels (1h30 à 2h), temps qui me semble être un horaire plancher.

« Mes » programmes :

Grammaire : Leçons systématiques à partir des éléments : étude préalable des natures avant celle des fonctions (nom, accord sujet / verbe, adjectif qualificatif, déterminants, pronoms, homophones grammaticaux). Règles et définitions à connaître (rappels oraux quotidiens).

Conjugaison : J'exigeais la connaissance **par cœur** de la morphologie des verbes étudiés au présent, au futur simple, à l'imparfait et au passé composé.

Orthographe : Révisions de sons et étude systématique de règles d'usage (et leurs exceptions).

II. Les résultats (juger l'efficacité et non le conformisme méthodologique).

J'ai appliqué l'antique barème sur 20 : 4 points pour les fautes de règle ou de « son » (**impossibles** selon les règles apprises) ; 2 points pour l'orthographe d'usage ; 1 point pour les accents. J'ai ainsi cherché à développer avant tout l'**infaillibilité** orthographique de mes élèves. Quelques remarques avant les chiffres.

Il importerait bien sûr de mener une expérience du même ordre à plus grande échelle. De plus, j'ai suivi ces élèves sur deux ans (CE1 et CE2) : la familiarisation avec des habitudes de travail est bien sûr avantageuse (ce qui revient aussi à dire qu'un CE1 solide compte pour suivre le CE2...). Enfin, ces élèves représentaient ce que l'on appelle un « bon cru ». C'est indéniablement un point important.

Cependant, le cours double prive en grande partie les élèves de la présence du maître. En outre, ma grande inexpérience du métier leur aura imposé bon nombre de tâtonnements (sur deux ans).

Surtout, mon école était dans une **zone** dite **sensible** et la moitié des élèves ne parlaient pas français chez eux. Il s'agit donc d'une population habituellement qualifiée de **très défavorisée**.

Les résultats globaux de l'année, soit, en tout, 290 dictées répertoriées.

Notes	Effectif	%	Répartition
0	10	3,4	12 %
0,5 – 4,5	5	1,7	
5 – 9,5	20	6,9	
10 – 11,5	18	6,2	88 %
12 – 14,5	42	14,5	
15 – 17,5	56	19,3	
18 – 19,5	28	9,7	
20	111	38,3	
Total	290	100	100

12 et plus	237	81,7 %
15 et plus	195	67,2 %
18 et plus	139	47,9 %

88 % des dictées atteignent au moins la moyenne ; plus de **2/3** sont au-delà de 15/20 ; près de **1/2** est au-delà de 18/20 ; plus de **1/3** est à 20/20. Sur l'ensemble de l'année, **tous les élèves** ont plus de 10 de moyenne.

La moyenne annuelle pour chaque élève (soit 15,4 / 20 pour la classe sur l'année) :

10 - 10,4 - 10,8 - 14,2 - 14,8 - 16,6 - 16,9 - 17,2 - 17,3 - 18,2 - 19,1 - 19,4

J'ai toutes les raisons de penser que ces résultats, si le même travail rigoureux était poursuivi les années suivantes, se maintiendraient en consolidant ces bases et en abordant de nouvelles difficultés. *Si un instituteur débutant peut atteindre de telles réussites pour une population qualifiée de très défavorisée, elles me semblent donc exigibles de l'école élémentaire dans son ensemble.*

III. Les programmes de 2002 (les programmes comme obstacle à l'enseignement du français).

Les objectifs de connaissance des programmes (inlassablement parasités par des considérations méthodologiques) sont allusifs, jamais exhaustifs et sans progressivité. Pour une langue aussi complexe et riche d'exceptions que le français, je juge ce manque de précision **rédhibitoire**. Ce vague est amplifié par l'instauration des « Cycles³ » (trois ans), qui accentuent encore l'effacement de la détermination des seuils requis. Sous prétexte de s'adapter localement, de tels programmes, prétendument nationaux, aboutissent donc à une décentralisation maximale et préjudiciable : à chaque maître et à chaque classe son programme lacunaire.

Les horaires officiels (1h30 à 2h) sont **dérisoires**, de fait **irréalistes** et donc **absurdes**. A quoi s'ajoute, après avoir congédié les exercices répétitifs⁴, pourtant essentiels à la mémorisation, des méthodes d'une **inefficacité constitutive**, dogmatiquement imposées aux instituteurs, incroyablement dévoreuses de temps et par conséquent impropres à couvrir même le contenu d'un programme déjà maigre et défaillant.

En effet, selon le constructivisme, les élèves sont censés dégager de façon autonome toute règle⁵. Beaucoup d'appelés, peu d'élus. En fait, seuls ceux qui apprendront les règles chez eux (par transmission) les connaîtront. D'autant que jamais n'apparaît le terme de « leçon ». Toute transmission langagière explicite, pourtant spécificité culturelle humaine, est niée. L'idée même de règles (et d'exceptions) s'évanouit. Ne parlons même pas de leur automatiser. Ces méthodes caduques n'ont donc de méthode que le nom.

Les programmes préconisent par ailleurs le recours prioritaire aux projets d'écriture pour travailler la langue. Or cette démarche utilitariste (par suite, ponctuelle, donc non systématique) est : 1) **illusoire**, car la maîtrise de la langue (diluée par les programmes) est une **condition préalable** qui constitue et structure (comme modèle épuré) l'expression écrite, par là privée de ses moyens essentiels ; 2) **désastreuse**, car elle installe ainsi l'incorrection langagière chronique comme norme (incorrection de l'expression fatalement acceptée, faute de jamais satisfaire à ses conditions : le comble absolu de l'école élémentaire) ; 3) **pervers**, car elle a bouleversé l'**ordre élémentaire** de la grammaire (qui privilégie alors la globalité des textes avant l'exposition des éléments qui en composent pas à pas la complexité).

Ces programmes sont donc clairement **une grave négation de l'« élémentaire » et de sa transmission**. Dédaignant l'institutionnalisation par la leçon, ils déforment les élèves, livrés à la « recherche autonome », réduits à l'approximation perpétuelle, privés de tout outil fiable, de toute clarté, de toute norme de justesse. Ils les bernent cruellement en « cultivant » une capacité, une fin, dont ils leur refusent les nécessaires moyens. Ils représentent donc à mes yeux une grave **menace de privation d'instruction** pour une part croissante de la nation.

Je ne prétends guère être un modèle. Le métier commence tout juste à rentrer⁶. C'est pourquoi j'appelle ardemment de mes vœux, en tant qu'instituteur, père et citoyen, cette boussole, sous la forme d'un authentique programme national et je revendique la liberté d'instruire efficacement.

Julien Lachièze

³ La lecture n'est plus exigée en fin de CP mais en fin de CE1 (et évaluée... en début de CE2). Il n'y a plus de programme spécifique au CE1, au CE2, au CM1 ni au CM2.

⁴ « A cet égard, l'observation réfléchie de la langue française doit être un moment de découverte visant à développer la curiosité des élèves et leur maîtrise du langage, et non une série d'exercices répétitifs mettant en place des savoirs approximatifs et l'usage prématuré d'une terminologie complexe. » (Programmes 2002, p.195).

⁵ « Ils comparent des éléments linguistiques divers (textes, phrases, mots, sons, graphies...) pour en dégager de façon précise les ressemblances et les différences. » (Programmes 2002, p.195).

⁶ Et, comme on le voit, je ne fais guère que réinventer la poudre. C'est peu dire qu'elle est aujourd'hui mouillée.